



Déclaration de performance

conformément à l'annexe III du règlement (UE) n° 305/2011 modifié par le règlement (UE) n° 574/2014

pour le produit	Betofix R4 SR
N°	GBI-P 2-3
Code d'identification unique du type de produit	1084
Usage(s)	Produit de substitution pour le béton pour la réparation structurelle et non-structurelle Application manuelle du mortier (3.1) Ajout de section par bétonnage (3.2) Application de béton ou de mortier par pulvérisation (3.3) Complément de section avec du mortier ou du béton (4.4) Amélioration de l'enrobage de l'armature par ajout de mortier à liant ciment ou de béton (7.1) En substitut du béton contenant du carbonate ou des substances polluantes (7.2) Mortier PCC pour réparation structurelle
Fabricant	Remmers GmbH Bernhard-Remmers-Str. 13 49624 Lönigen (DE)
Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances	Système 2+ (pour utilisation dans les bâtiments et les ouvrages d'ingénierie) System 4 (pour la réaction au feu)
Norme harmonisée	EN 1504-3, System 2+
Organisme(s) notifié(s)	QDB Qualitätsgemeinschaft Deutsche Bauchemie e.V. Mainzer Landstr. 55, 60329 Frankfurt am Main Notified Body 0921 Certification de la conformité du système de contrôle de la production en usine 0921-CPR-2042

Prestations déclarées :

Caractéristiques principales	Prestations	Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	Spécification technique harmonisée
Classe de résistance à la compression :	R4	System 2+	EN 1504-3:2005
Teneur en ions chlorures	≤ 0,05 %		
Adhésivité	≥ 2,0 MPa		
Retrait-gonflement empêché	≥ 2,0 MPa		
Résistance à la carbonatation	Réussi		
Module d'élasticité	≥ 20 GPa		
Résistance au changement de température partie 1 et 4 :	≥ 2,0 MPa	Système 4	
Résistance au dérapage	NPD		
Absorption d'eau par capillarité	≤ 0,5 kg/(m ² h0,5)		
Classe de réaction au feu :	A1		
Substances dangereuses	NPD		

La performance du produit ci-dessus correspond à la performance déclarée / les performances déclarées Pour la préparation de cette déclaration des performances conformément au règlement (UE) n° 305/2011, le fabricant désigné ci-dessus est seul responsable.

Signé pour le fabricant et au nom du / de la :



Remmers GmbH

[f_e_bautenschutz_4]

.....
dr. Magnus Greiwe (mandaté)
(Chef de service)

.....
p.o. Thomas Anneken
(Développeur)

Cette déclaration des performances a été générée électroniquement et elle est valable sans signature.

Löningen, 2024-09-11